

Lettre d'information

Vendredi 27 février 2026

Mars : mois du vrac et du réemploi



En mars, c'est l'occasion de vous entraîner à adopter les bonnes pratiques et les bons gestes du vrac et du réemploi.

[Voir le dossier](#)



Produit reconditionné : en cas de problème, est-il garanti ?

Pour briser les idées reçues, cette vidéo vous montrera que les produits reconditionnés bénéficient également d'une garantie. Une raison supplémentaire de vous laisser séduire par ces produits.

[Voir la vidéo](#)



MaPrimeRénov' et autres aides : réouverture des guichets des aides de l'ANAH

Quelles sont les aides concernées ? Pour quelles raisons ? On vous explique tout.

[Lire l'article](#)



Placer et faire fructifier ses économies

Mode d'emploi

L'Autorité des marchés financiers en partenariat avec l'Institut national de la consommation, vous explique comment investir en actions, cryptos et crowdfunding et comment repérer les escrocs.

Elle s'est enrichie d'une nouvelle série intitulée "**La minute INFO**" qui répond aux questions que vous vous posez avant d'investir et de faire fructifier votre argent. Des experts vous répondent.



Réponses avec Pauline Stragier

Avant d'investir, il est essentiel de poser les bonnes questions à son conseiller pour faire un choix éclairé.

[Voir la vidéo](#)



Réponses avec Florence Corne

Avant de se lancer, il faut être certain de disposer d'une épargne de précaution.

[Voir la vidéo](#)



Les essentiels à savoir sur les avalanches



Alors que les fortes chutes de neige et les vacances d'hiver attirent de nombreux skieurs, découvrez les conseils essentiels d'un expert de la montagne pour prévenir les risques d'avalanches et pratiquer en toute sécurité.

[Voir la vidéo](#)

Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }} car vous vous êtes abonné à la lettre d'information du site de l'Institut national de la consommation ([mentions légales](#)). Vous pouvez mettre fin à ces envois en cliquant sur le lien de désinscription situé au bas de ce mail. Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, de limitation, de portabilité, d'opposition ou d'effacement de vos données en nous écrivant à l'adresse dpo@inc60.fr.

A tout moment, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la Cnil.
[Se désinscrire](#)